

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA VOIE POUR LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE FRET PARTHENAY-SAINT-VARENT

Bordeaux, le 14 mars 2023

Fermée à la circulation depuis 2015, la section de ligne fret entre Parthenay et Saint-Varent fait l'objet d'importants travaux démarrés en octobre 2022. Ceux-ci permettront la reprise des circulations ferroviaires à la fin de l'année 2023. Après les interventions réalisées en 2018, puis en 2019 entre Parthenay et Niort, la totalité de la ligne fret Niort-Thouars, stratégique notamment pour les approvisionnements du Sud-Ouest en granulats, sera alors opérationnelle.

Les premières interventions ont débuté le 31 octobre. Elles ont concerné les opérations de débroussaillage.

Depuis janvier 2023, les travaux principaux sont en cours :

- renouvellement partiel de 33 km de voie,
- modification du plan de voies des gares d'Airvault et de Parthenay,
- entretien et remise en état d'ouvrages d'art, d'ouvrages en terre et d'ouvrages hydrauliques,
- modernisation des installations de sécurité sur 3 passages à niveau,
- régénération et simplification des installations de signalisation,
- modernisation des installations de télécommunication.

Après la phase des essais techniques qui se dérouleront de septembre à novembre 2023, les circulations ferroviaires pourront reprendre à la fin de l'année, à une vitesse d'exploitation de 60 km/h.

Grâce à la remise en état de cette portion de ligne, c'est un trafic de 200 à 250 kt de granulats qui est attendu entre Saint-Varent et la région bordelaise, ainsi qu'une augmentation du trafic d'engrais en provenance d'Allemagne. Il sera également possible de développer le transport de céréales, clinker ou autres marchandises pour alimenter les plateformes multimodales de Montreuil Bellay et Niort, ainsi que le Port de La Rochelle. Cette réouverture permettra enfin de proposer un itinéraire alternatif à Tours-Bordeaux.

Le montant total des travaux s'élève à 16,5 millions d'euros, financés par l'Etat et la Région Aquitaine (44,18% chacun), le Conseil Départemental des Deux-Sèvres (8,58%), la Communauté de Communes du Thouarsais (0,65%) la Communauté de Communes Airvaldais-Val du Thouet (0,13%), les Carrières Roy (2,2%) et la société Amaltis (0,08%).

Malgré toutes les mesures prises par SNCF Réseau pour en atténuer les effets, ces travaux sont générateurs de perturbations. Nous remercions de leur compréhension toutes les personnes concernées par la gêne occasionnée.

### Contacts presse

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine : Sophie Billa 05 56 90 60 18 [pref-communication@girond.gouv.fr](mailto:pref-communication@girond.gouv.fr)  
Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)  
SNCF Réseau : Geneviève Latxague 06 33 19 01 56 [genevieve.latxague@reseau.sncf.fr](mailto:genevieve.latxague@reseau.sncf.fr)